



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No SP-29864 Service de tonte de gazon, de nettoyage et de déchiquetage mécanique, secteur 3C

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 10 mars 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 18 février 2020

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No SP-29880 Travaux de réparation de 3 structures (21007, 21066 et 21139) de juridiction mitoyenne avec le ministère des Transport du Québec (MTQ) situées au-dessus des autoroutes des Laurentides (A-15) et Papineau (A-19)

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 10 mars 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 18 février 2020

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No SP-29907 Travaux de sécurisation de machines-outils de différents ateliers du garage municipal

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 10 mars 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 18 février 2020

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No OS-SP-29943 Services professionnels intégrés d'architectes paysagistes, d'architectes et d'ingénieurs-conseils pour la préparation des études, des plans et devis ainsi que les services durant la construction pour le projet d'aménagement de l'écocentre Est

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 10 mars 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 18 février 2020

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No SP-29871 Travaux de remplacement de l'éclairage du grand lac au Centre de la nature

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 17 mars 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 18 février 2020

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LA DÉMOLITION D'UN
IMMEUBLE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL SITUÉ AU
45, TERRASSE DUFFERIN
(LOT 1 268 838 DU CADASTRE DU QUÉBEC)**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné en vertu du Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles d'intérêt patrimonial, que toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'une autorisation de démolition doit transmettre par écrit son opposition motivée, à l'attention de la greffière, dans les dix (10) jours suivant la publication de cet avis, à l'adresse courriel reglements@laval.ca ou par courrier recommandé ou certifié à l'adresse postale :

Service du greffe
Ville de Laval
1, place du Souvenir
C.P. 422, Succursale Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4

DONNÉ À LAVAL
Ce 18 février 2020.

Me Valérie Tremblay, greffière



AVIS DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté les règlements suivants:

Règlement numéro L-2001-3776 modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval afin d'autoriser dans toutes les cours les bornes de recharge pour véhicule électrique et d'exiger, pour les nouvelles habitations multifamiliales de 5 logements et plus, qu'un certain nombre de cases de stationnement soit desservi par une installation électrique permettant d'accueillir de telles bornes de niveau 2 et qu'au moins deux de ces bornes soient installées pour desservir les nouvelles habitations de 50 logements et plus

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal:	14 janvier 2020
Entrée en vigueur:	6 février 2020

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-9501-77 modifiant le règlement L-9501 de la Ville de Laval afin d'encadrer la mise en place d'une installation électrique permettant d'accueillir une borne de recharge pour véhicule électrique de niveau 2

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal:	14 janvier 2020
Entrée en vigueur:	6 février 2020

XXXXXXXXXX

AVIS est de plus donné que lesdits règlements sont déposés au bureau du Greffier, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à la disposition et pour l'information de tous les citoyens.

DONNÉ À LAVAL
Ce 18 février 2020

Me Valérie Tremblay, greffière



AVIS DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté les règlements suivants:

Règlement numéro L-12735-F décrétant un emprunt maximal de 12 200 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 13 décembre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 7 février 2020

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12736-F décrétant un emprunt maximal de 25 200 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de traitement des eaux, d'égouts, d'aqueduc, de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 13 décembre 2019
Minsitère des Affaires municipales et de l'Habitation: 7 février 2020

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12737-F décrétant un emprunt maximal de 16 200 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents d'aménagement de parcs ou de berges, de pistes cyclables et de signalisation routière

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal: 13 décembre 2019
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 7 février 2020

XXXXXXXXXX

AVIS est de plus donné que lesdits règlements sont déposés au bureau du Greffier, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à la disposition et pour l'information de tous les citoyens.

DONNÉ À LAVAL
Ce 18 février 2020

Me Valérie Tremblay, greffière



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que tout intéressé peut se faire entendre par le comité exécutif de la Ville de Laval le mercredi 11 mars 2020 à 9 h en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 1, place du Souvenir, Ville de Laval.

À cette séance il sera discuté des demandes de dérogation mineure suivantes:

- Cour latérale du côté sud-est de 0,72 mètre (2,36 pieds) au lieu d'un minimum de 1,22 mètre (4,00 pieds) pour une habitation unifamiliale existante située sur le lot 1 731 529 du cadastre du Québec, soit au 2180, avenue Calixa-Lavallée;
- Cour latérale du côté nord-ouest de 1,09 mètre (3,58 pieds) au lieu d'un minimum de 1,22 mètre (4,00 pieds) pour une habitation unifamiliale existante située sur le lot 1 420 574 du cadastre du Québec, soit au 5040, rue Portal;
- Profondeur de la cour latérale côté nord de 3,32 mètres (10,89 pieds) au lieu d'un minimum de 6,096 mètres (20 pieds) et une profondeur de la cour latérale côté sud de 21,95 (72,01 pieds) au lieu d'un minimum de 22,86 mètres (75 pieds) dans le cadre de travaux de construction-amélioration d'un bâtiment existant sur les lots 2 057 671, 2 057 672 et 2 057 673 du cadastre du Québec, soit au 2300, rue Monterey;
- Cour avant d'une profondeur de 2,12 mètres (6,95 pieds) au lieu d'un minimum de 4,572 mètres (15 pieds), une cour latérale du côté nord-ouest d'une largeur de 2,34 mètres (7,68 pieds) au lieu d'un minimum de 3,05 mètres (10 pieds) et une cour arrière d'une profondeur de 6,22 mètres (20,41 pieds) au lieu d'un minimum de 6,25 mètres (20,5 pieds) ainsi qu'un bâtiment accessoire situé à une distance de 0,4 mètre (1,31 pied) de la limite arrière du lot au lieu d'un minimum de 0,61 mètre (2 pieds) dans le cadre d'un projet d'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée située sur le lot 1 067 782 du cadastre du Québec, soit au 586, rue Saint-André;
- Profondeur de la cour avant de 13,60 mètres (44,62 pieds) au lieu d'un minimum de 15,24 mètres (50 pieds) pour une habitation unifamiliale isolée existante située sur le lot 1 083 298 du cadastre du Québec, soit au 548, rue les Érables;
- Cour avant de 3,95 mètres (13,78 pieds) au lieu d'un minimum de 4,57 mètres (15 pieds) pour une habitation unifamiliale isolée existante située sur le lot 1 081 959 du cadastre du Québec, soit au 7530, 3e avenue.

DONNÉ À LAVAL
Ce 18 février 2020

Me Valérie Tremblay, greffière